

Lève-véhicule

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections
obligatoires :



Bonnes pratiques :

- 1 Sécuriser le levage par la mise en place de procédés à disposition (goupilles, chandelles, etc.).
- 2 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 3 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

Informations complémentaires :

Risques :



- 1 Écrasement en cas de descente.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :

